

FICHE DE POSTE N°3 – 1

PROFESSEUR, PROFESSEURE EN ÉCOLE À PROJET LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Type d'emploi	Professeur, professeure en école à projet LVE (langues vivantes étrangères)
Établissement	École maternelle, élémentaire ou polyvalente de l'académie de Paris
Nature du poste	Professeur des écoles
Qualification demandée	Un engagement à mettre en œuvre le projet LVE est indispensable.
Date de prise de fonction	Rentrée scolaire 2026
Organisation du temps de travail	<p>Le professeur ou la professeure engagé(e) dans le projet exerce ses fonctions à temps plein. Son service s'inscrit dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires et il/ elle est soumis(e) aux obligations de service définies par les textes réglementaires en vigueur.</p> <p>Dans l'exercice de ses missions, il ou elle peut être amené(e) à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec le projet, y compris en dehors des horaires scolaires.</p> <p>Le ou la professeur(e) retenu(e) s'engage à effectuer les échanges de service nécessaires avec les collègues de l'équipe pour que les enseignements de/ en LVE soient assurés pour les élèves, tous cycles confondus.</p> <p>Afin d'accompagner la mise en œuvre des enseignements de/ en LVE, des temps de formation spécifiques seront réservés.</p>
Autorité hiérarchique	Le professeur ou la professeure est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ou de l'inspectrice de circonscription dont dépend l'école d'affectation.

DESCRIPTION DES MISSIONS

POSTE IMPLANTÉ DANS UNE ÉCOLE À DISPOSITIF BILINGUE

Le/ la PE enseigne la langue étrangère selon des progressions continues et cohérentes, construites en équipe lors de l'accompagnement-formation, et propose une immersion linguistique et culturelle par un enseignement de disciplines non linguistiques en langue étrangère (DNL/ EMILE).

Il ou elle ouvre l'école à l'international :

- travaille en étroite collaboration avec l'assistant de LVE ;
- participe à des projets ERASMUS + ;
- établit des contacts avec l'étranger ;
- soutient les échanges entre élèves par des projets adaptés et ambitieux.

Il ou elle s'intègre au sein d'une équipe en contribuant au déploiement de ce projet commun scolaire/ périscolaire :

- est force de proposition au sein de l'équipe ;
- construit, tisse et entretient le lien entre les équipes scolaire et périscolaire ;
- met en place et conduit des projets communs avec l'équipe enseignante et le périscolaire, afin de renforcer les compétences langagières des élèves.

POSTE IMPLANTÉ DANS UNE ÉCOLE À PARCOURS D'ENSEIGNEMENT RENFORCÉ (PER) en LVE

Le/la PE est chargé(e) d'une classe tout en étant une personne ressource et un relais au sein de l'équipe enseignante afin de favoriser et de dynamiser l'enseignement des langues vivantes étrangères dans l'école :

- il ou elle enseigne la langue étrangère selon des progressions continues et cohérentes, en favorisant la mutualisation des pratiques et le partage de ressources ;
- il ou elle accompagne l'équipe en tant que personne ressource pour réajuster et adapter les progressions en LVE sur l'école ;
- il ou elle est force de proposition dans le domaine des LVE au sein de l'équipe pédagogique ;
- il ou elle participe aux échanges de service mis en œuvre au sein de l'école pour garantir la cohérence des enseignements en langues vivantes étrangères.

POSTE IMPLANTÉ DANS UNE ÉCOLE À SECTION INTERNATIONALE

La langue de la section est enseignée par un ou une professeur(e) diplômé(e) natif/ native.

Le/ la PE profilé(e) LVE enseigne la langue de la section et/ ou la LVE apprise aux autres élèves de l'école en favorisant l'entrée par la culture.

Il ou elle s'implique dans le déploiement du parcours de l'élève en section internationale, établit du lien entre les divers professeurs concernés et l'assistant de LVE dont il/ elle est le référent/ la référente. Il ou elle facilite la liaison primaire-secondaire en impulsant et faisant vivre des projets inter-degrés avec les collègues du collège.

Il ou elle ouvre l'école à l'international en établissant des contacts avec l'étranger.

Il ou elle soutient les échanges entre élèves par des projets adaptés et ambitieux.

Il ou elle assure la communication auprès des parents dans la langue de la section pour les non-francophones.

Il ou elle effectue ses missions d'enseignant(e) dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique.

PROFIL DE COMPÉTENCES

Le/la candidat(e) devra :

- attester d'un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL dans la/les langues concernées : anglais – allemand – arabe – chinois – espagnol – italien – japonais – russe – portugais (une partie de l'entretien se déroulera en langue étrangère) ;
- avoir une connaissance précise de la didactique des LVE (enseignement des langues et enseignement d'autres disciplines en langue étrangère) ;
- démontrer de son aptitude à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec les parents d'élèves et l'équipe périscolaire.

CONTACT

- Mission LVE pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : missionlve@ac-paris.fr
- Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public pour toute question sur le processus de candidature (attestations exigées, modalités d'entretien, etc.) : recrutement-specifique1d@ac-paris.fr